

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 mars 2011 sous la présidence de Monsieur Loïc BABARY, Maire.

Approbation du compte administratif 2010

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2010 qui fait apparaître les résultats suivants : le résultat antérieur de 2009 de 147 337 € s'ajoutant au résultat de 2010 soit 237 561 € permet de financer les investissements 2011 à hauteur de 326 676 €, le surplus sera affecté au fonctionnement 2011 soit 58 221 €.

Vote du budget 2011

Le Conseil Municipal vote le budget 2011 qui s'élève en fonctionnement à 950 570,99 €. et en investissement à 1 032 397,90 € : ce qui permettra notamment de réaliser les travaux de réaménagement de la mairie, la réfection de la rue des Coquelicots, l'implantation d'une aire de camping car, l'acquisition d'un broyeur, la continuité de l'aménagement de l'aire de jeux d'enfants, la réfection des vannes du ruisseau de Rochette.

Le Conseil reconduit les taux d'imposition à l'identique de 2010 : taxe d'habitation : 12,03 %, taxe foncière sur les propriétés bâties : 15,73 %, taxe foncière sur le non bâti : 37,20 %.

Subventions 2011

Le Conseil Municipal vote les subventions 2011 aux associations de la Commune.

Demande de subvention travaux de la mairie

Le Conseil Municipal charge le Maire de solliciter une subvention dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour les travaux de réaménagement de la mairie.